



Département de  
l'instruction  
publique,  
de la culture et  
du sport



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Vice-présidentes Mesdames Céline Merad-Malinverni (DIP) et Isabelle Mili (IUFÉ)

---

**Séance du Groupe de coordination (GDC)  
Mercredi 13 février 2019 de 17h à 19h  
Salle PM 234  
PV ADOPTE**

---

Personnes présentes : Céline Merad Malinverni ; Isabelle Mili ; Sophie Canellini ; Marc Piccand ; Dominique Bruxelles ; Anne Sgard ; Roland Emery ; Juan Rigoli ; Rémy Kopp ; Anne Perréard-Vité ; John Kummer.

Personne excusée : Francesca Marchesini ; Greta Pelgrims (remplacée par Roland Emery) ; Raphaël Fornallaz ; Maria-Teresa Bacque.

Prise du PV : Laurence Hofmann

---

**Ordre du jour**

1. Adoption du projet de PV du 16012019
  2. Informations des Co-présidentes
  3. Les filières
    - A. FEP
      - Fep 2.0 point de situation
      - Augmentation des effectifs
    - B. FORENSEC
      - Nouvelle organisation de la filière
      - Suivi des stages
      - Enseignement par bloc
      - Travaux COMPRO et CES
    - C. MESP
      - Calendrier de reconnaissance
      - Nombre récent de diplômés
      - Admission
  4. Divers
- 

La séance est ouverte à 17H00 par les co-présidentes.

**1. Adoption de l'OJ**

L'OJ est adopté.



## 2. Adoption du projet de 16 janvier 2019

Le projet de PV est adopté, en y intégrant les modifications communiquées pour la MESP et pour la Forensec.

## 3. Informations des co-présidentes

- Suites apportées à la motion M 2305-A adoptée par la Commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil. Une motion qui invite le Conseil d'Etat à commanditer « une étude fouillée sur les alternatives à cet institut universitaire ». Tel qu'indiqué dans la motion : un appel d'offres pour une étude externe (hors du canton de Genève, par un organisme indépendant) a été lancé afin d'évaluer les coûts des formations d'enseignants à l'IUFE et de se pencher, de façon comparative, sur les coûts d'une « alternative » à l'IUFE.

Dans ce contexte, l'institut s'attend à ce que l'organisme désigné demande :

- à l'IUFE, les coûts respectifs de formation d'un-e étudiant-e FEP / MESP / Forensec ;
- le cas échéant, aux services compétents de l'Université de compléter / valider les données chiffrées sur ces coûts ;
- en particulier le montant, par étudiant-e, de la contribution que la Confédération verse à l'Unige – qui, du même coup, « allège » la contribution cantonale au financement de la formation de chaque enseignant-e. Cette information va d'ailleurs être communiquée d'ici au 15 février 2019.

L'IUFE prend note que n'est pas thématifiée dans l'appel d'offres :

- La qualité des formations ;

Des clarifications doivent être effectuées :

- Qu'est-ce qui est pris en compte dans ces coûts de formation ?
- Une autre problématique porte sur le coût réel de la formation Forensec. En effet par rapport au volet des admissions, la situation depuis 3 ans n'est pas représentative des coûts réels, vu les variations considérables intervenues d'une année à l'autre dues aux facteurs conjoncturels importants. Il faudra donc se référer à l'année 2019.

Il est rappelé qu'à reprises réitérées, l'IUFE a déjà dû répondre à des questions de la Cour des Comptes concernant le coût des formations ; par exemple en 2015 ou en juillet 2018. Il s'agit maintenant d'ajuster et d'actualiser le calcul de ces coûts

L'analyse externe sera vraisemblablement réalisée d'ici la fin de l'été 2019, permettant ainsi un retour à la prochaine rentrée académique.

Il est rappelé les besoins toujours plus croissants en termes de formation (en éducation politique jugée insuffisante à l'école, en éducation sur la politique de la biodiversité...) ce qui ne présage pas d'un allègement des formations à mettre en place.



#### 4. Point de situation des 3 filières, FEP, FORENSEC et MESP.

##### FEP

- L'opérationnalisation de la FEP 2.0 se poursuit au rythme escompté. Un calendrier de mise en œuvre du plan d'études du BSEP 2.0 a été établi et est commenté en séance. La mise en œuvre du plan d'études du BSEP 2.0 dès l'année académique 2019-2020 implique différentes modifications à savoir :
  - modification du RE et du PE du BSEP ;
  - mise en œuvre opérationnelle des différentes « pièces » ;
  - dispositions transitoires pour les étudiants ayant anticipé des crédits communs BSEF-BSEP en 18-19 et antérieurement, admis en FEP en septembre 19.

Un échéancier est présenté sur la mise en œuvre de ces modifications.

- Sur la question d'appellation :
  - => le terme CAMPS sera remplacé par « accompagnement d'un camp, cadre scolaire ou extrascolaire » ;
  - => le terme DEVOIRS sera remplacé par « accompagnement des apprentissages hors temps scolaire ».
- Sur la question de l'augmentation des quotas passant de 100 à 120 étudiants pour la FEP 2.0 rentrée académique 2019-2020, il a été décidé de différer d'une année cette disposition au regard des dossiers majeurs en suspens à ce jour, à savoir :
  - => le projet de loi 11926 faisant suite à la motion M 2194-B, pour une demande de formation FEP qui passe de 4 à 3 ans ;
  - => la subvention DIP/UNI et son impact sur le pilier financier Université/IUFE
  - => l'issue de la motion M 2305-A, à savoir le résultat de l'étude financière « IUFE versus HEP »

La demande de mise en place d'un DAS suppléant reste pendante.

##### FORENSEC

Pour rappel, l'IUFE avait entamé des négociations en vue de repenser certaines modalités organisationnelles de la FORENSEC.

Concrètement, les représentants des étudiants s'étaient plaints à de nombreuses reprises de la surcharge de travail à laquelle ils étaient astreints dans le cadre de la FORENSEC. D'autre part, l'augmentation du nombre de places de stage a un impact sur la ligne budgétaire FT qui est de 2.2 millions et passerait à 3.9 millions selon les projections actuelles pour un budget total toutes formations IUFE confondues d'environ 10 millions. Depuis 2015, le coût des stages étaient contenus car le nombre des étudiants avait été fortement réduit.



3 pistes ont été analysées :

- répartir différemment le nombre de visites des FT en réorganisant le calendrier: un temps formatif, un en autonomie et un processus certificatif ; ceci dans chacune des 2 années de formation;
- intégration d'ateliers didactiques lors des inter-semestres, de sorte que les étudiants puissent « faire remonter » des questions nées de leur pratique ;
- regrouper les cours sur deux journées pour éviter les déplacements quotidiens des étudiants et permettre des cours sur plusieurs périodes.

Le nombre de visites prévues pour le suivi de chaque étudiant reviendrait aux normes qui prévalaient avant 2015, par année. Elles sont réparties sur 2 ans. Les formateurs sont payés au même tarif horaire par visite mais il est prévu moins de visites par année.

Une partie des FT s'oppose à voir diminuer le nombre de visites, ce qui pour eux est au détriment de la qualité de la formation.

En compensation, ils pourront accueillir un étudiant dans leur classe, et assumer le rôle d'EDAC en parallèle.

- Sur ce point, il est envisagé comme pour les stages en FEP de faire de l'intervision (mise en application de groupes d'analyse des pratiques professionnelles) permettant ainsi des regards croisés entre le travail de l'étudiant vu par son enseignant et le travail de l'enseignant vu par l'étudiant. Ce système formatif d'évaluation des enseignements permet aux savoirs professionnels de se construire. Grâce à l'intervision et l'évaluation, le potentiel de développement professionnel est enrichi par cette dynamique de triangulation.

Cette possibilité sera offerte aux FT volontaires dès septembre 2019.

Cette proposition soulève quelques craintes, notamment le risque de différence de traitement entre les étudiants avec un FT et des étudiants avec un EDAC.,..

De plus, des représentants de l'association des FT seront reçus jeudi 14 février par la direction du Comité de programme Forensec et la conseillère aux études, avant de faire part de la reconduction de leurs heures FT pour la formation Forensec.

D'ici la rentrée académique 2019, différents groupes de travail vont être mis en place afin de réfléchir :

=> au nouveau calendrier des cours blocs

=> à la refonte des différents documents relatifs aux stages.

### **MESP**

- Retour sur le dossier de demande de reconnaissance à la CDIP

Pour donner suite au rapport final reçu de la Commission de reconnaissance qui demandait certaines modifications, une proposition de réponse a été transmise à la Conseillère d'Etat.

Il est rappelé la teneur des 2 problèmes existants sur :



Département de  
l'instruction  
publique,  
de la culture et  
du sport



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

- le terme anglais « teaching » sur l'intitulé du diplôme, terme que la coordination MESP et l'IUFE souhaitent conserver ;  
- les modifications souhaitées par la CDIP sur la procédure VAE, où seuls les crédits de pratique peuvent être validés dans le cadre d'une VAE effectuée par une haute école.

- Un calendrier est établi pour que les modifications réglementaires soient réglées d'ici la prochaine rentrée académique.
- Nombre récent de diplômés : 9 étudiants, quasi tous déjà en emploi
- Point admissions : la Commission d'admission dans sa nouvelle composition a commencé à se réunir

Pas de points en divers.

La séance est levée à 19h00.

Prochaine séance fixée au mercredi 20 mars 2019.